

Organiser un « 24h de la nature » dans ma commune

Un projet de sensibilisation et d'inventaire participatif
du patrimoine naturel des communes méditerranéennes



Document d'information et d'accompagnement à l'organisation

Une association, une commune et ses habitants, un projet

L'association des Ecologistes de l'Euzière

créée en 1974 a deux vocations :

-**la médiation en écologie scientifique** , autour des valeurs de l'éducation à l'environnement, pour sensibiliser tous les publics et à tous les âges, diffuser la culture scientifique et faire réfléchir avec raison aux choix de société.

-**l'expertise en matière de nature et de paysages méditerranéens.**
Elle réalise une activité de conseil et d'étude adressée aux porteurs de projets d'aménagement du territoire, aux collectivités locales, ainsi qu'aux gestionnaires d'espaces naturels et ruraux.



Les 24h de la Nature

Depuis 2010, chaque année, nous organisons en partenariat avec les communes de la région des inventaires naturalistes participatifs : les 24h de la Nature.

Il s'agit de mener à bien avec les animateurs naturalistes de l'association et les habitants de la commune partenaire un recensement qualitatif (noms d'espèces) et quantitatif (nombre et densité de chaque espèce) de la faune et de la flore , des habitats naturels, des éléments du paysage,...d'une parcelle de leur territoire.

Pour quoi ? :

- Sensibiliser au patrimoine naturel local
- Fédérer les habitants pour inventorier et protéger la biodiversité
- Créer un moment d'échange convivial entre les habitants

Pour qui ?

La population locale (de la commune, des communes voisines)
Les touristes et les gens de passage
Individuels, Familles, groupes associatifs, accueil de loisirs...
20 à 200 participants par manifestation

Où ?

Le choix du lieu dans la commune se porte de préférence sur une zone ne présentant pas *a priori* d'intérêt particulier du point de vue de la biodiversité, pour y découvrir que les espèces qui vivent sur un territoire « ordinaire », peuvent être « extraordinaires » et très nombreuses. L'animation a lieu sur un site de la commune (une zone diversifiée choisie à l'avance, de quelques hectares) : ville, jardins, prés et champs, forêt, berges d'un cours d'eau, lisière de forêt... de préférence très accessible, de propriété publique ou avec l'accord des propriétaires.

Quand ?

En fin de semaine du vendredi soir au samedi soir, ou du samedi soir au dimanche soir, selon les autres événements prévus sur la commune.



Le projet 24h de la nature

Une recette simple :

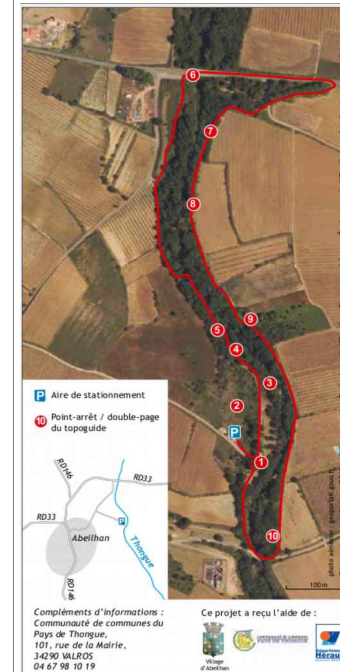
- ...une commune motivée
- ...une équipe de 10 animateurs naturalistes
- ...24 heures d'inventaires
- ...avec les habitants
- ...du partage et de la convivialité !



Cet événement est le temps fort d'un projet auquel il est souhaitable de donner une dimension plus globale...

Avant les 24h de la nature...

Commencer avant, par exemple avec les scolaires peut favoriser la réussite du projet. Les enseignants peuvent choisir de préparer avec les parents, la venue des élèves au 24h, les associations locales peuvent intervenir dans la classe ou nous pouvons également accompagner des projets. Le jour J, les élèves peuvent présenter leur travaux, mener une petite animation...



...Après les 24h de la nature

Plusieurs projet peuvent être envisagés. Ces dernières années, les 24h de la nature ont eu une suite :

- L'achat de berges d'une rivière et la réhabilitation d'un sentier d'interprétation sur la commune d'Abeilhan (cf. image ci-contre);
- la formation d'une groupe d'habitants bénévoles pour le suivi des inventaires à Clapiers ;
- L'organisation de 24h de la nature sur chacune des communes de la Communauté de Communes du pays de Thongue.

Le programme en images :



Installation de l'équipe le 1er jour, vers 15h.
Le camp de base est constitué de tout le matériel naturaliste (capture et identification) ainsi que de saisie des données (ordinateurs...).



L'événement commence vers 19/ 20h. Il peut être précédé par un spectacle, un RDV de la commune, qui permet d'attirer le public.

Les premiers inventaires avec le public concernent les amphibiens, les chauves-souris, les oiseaux, les insectes nocturnes... Selon les milieux naturels présents.

Les ateliers sont encadrés par des animateurs naturalistes.



Le 2ème jour dès le début de matinée, les premiers ateliers commencent : des balades thématiques sont proposées aux habitants : plantes, libellules, oiseaux, papillons, vie aquatique... Les participants choisissent un atelier et se voient proposer un protocole d'investigation ainsi que différents outils. Les ateliers sont en continu jusqu'à 17h00.



Découverte de méthodes d'inventaires :
Le public est acteur de la démarche tout au long des 24h.

Un événement convivial et festif :



ATTENTION

Avertissement : Spectacle initialement destiné aux adultes, cependant un enfant bricoleur à tendance rêveuse (dépisté ou non) risque d'y trouver intérêt.



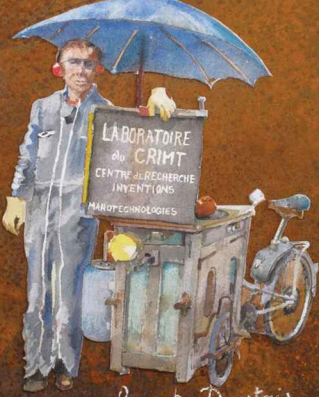
Fiche technique
- durée du spectacle 1h 10
- montage 2h
- démontage 1h
- prise de courant 220V 16 A
- noir soulaite
- jauge de 50 à 150 personnes

Franck Dautais artiste libre
3 impasse Gambetta 11590 Sallèles d'Aude
TEL : 04 68 93 66 98 / 06 77 50 26 63
Email : frank.dautais@orange.fr
Siret N° 32911427600098
<http://compagniedesseptbosses.blogspot.com/>



Théâtre et machines poétiques

UNE SAISON EN CABANE



LABORATOIRE du CRIMT
CENTRE DE RECHERCHE INVENTIONS MAROPÉCINOLOGIQUES

Franck Dautais
constructeur / comédien
Expert en philosophie «cabanière»




LES 24H DE LA NATURE

+ FESTIVAL SAPERLIPOPETTE

ALIGNAN-DU-VENT, CAMPING

Vendredi 15 mai

19H **BLANCHE NEIGE**
Vous aimez lire? Alors ne ratez cette version totalement déjantée du célèbre conte des Frères Grimm!

20H Apéritif et grillade

21H Ateliers : inventaire des oiseaux nocturnes, chauves-souris et insectes

Samedi 16 mai
Apportez chapeau, eau et pique-nique!

9H30 à 12H30 Ateliers : inventaire des plantes, insectes, reptiles, oiseaux, ...

14H à 16H30

18H30 Bilan des 24h autour du verre de l'amitié

Tarif : Saperlipopette + Grillade : 5 €
24h Nature : **GRATUIT**

Info & Rés. 04 67 98 10 79



Des spectacles,
des repas partagés,
un apéro convivial...

Cet événement a toujours eu comme maîtres mots l'échange, la convivialité, le partage avec les habitants, la mairie et les associations locales. Très souvent, un spectacle est intégré au programme des 24h, en favorisant au maximum les troupes locales.



La restitution



En fin de journée, vers 18h30 : la collecte d'informations des différents ateliers aboutit au renseignement d'une fiche de relevé type. Nous réalisons en direct une synthèse (carte, photos, liste, statistiques) qui est présentée aux habitants en fin d'après midi/début de soirée du 2ème jour 2. Ce moment précède un apéro convivial organisé par la Mairie. Il est possible d'organiser une petite animation entre la fin des ateliers d'inventaire et la restitution pour inciter le public à rester...

Au final, émerveillement et belles observations...



Logistique et moyens financiers :

Ce que nous apportons :

- **Une équipe** de 10 personnes environ : 5 naturalistes spécialisés et 5 bénévoles pour l'organisation, la logistique et l'encadrement.
- **Ordinateurs** et vidéo projecteur
- **Outils de captures, de collecte et d'identification** : (Guides et flores, matériel de capture et de collecte, piège lumineux, jumelles, aquariums, photos aériennes, loupes binoculaires, ouvrages de détermination...)
- un **«kit» communication** : affiches, flyers, communiqué de presse à décliner selon vos propres outils ou charte graphique.

Ce que vous devez fournir :

La commune organisatrice est chargée de fournir les **lieux**, du **matériel** ainsi que d'offrir un **verre de l'amitié** pour accompagner la soirée de restitution.

- Le matériel à fournir tant que possible est : grilles d'affichage, poubelles, tables, chaises, éclairage (guirlande), barrières pour délimiter les aires de stationnement, fléchage pour le site, alimentation électrique sur site
- La **communication** de l'événement (à partir du kit fourni)
- Le **repas** pour l'équipe d'animation (soir jour 1 et midi jour 2)
- un **lieu d'hébergement ou de bivouac** sur site pour les animateurs pour le jour 1
- **une salle** ou un endroit sur site pour la soirée de restitution ou un endroit sur site où on peut faire une projection et se replier en cas de pluie (barnum spécial)

Coordination de l'événement :

Un(e) référent(e) salarié(e) sera votre principal interlocuteur. Il peut être secondé par un de nos adhérents bénévoles. De votre côté, il est conseillé de choisir un(e) interlocuteur(-trice) principal, chargé de la coordination, un(e) référent(e) « tissu associatif », chargé(e) de la participation des associations locales. Un(e) référent(e) scolaire pour la mise en place de projet en amont, un(e) référent(e) logistique, chargé(e) des moyens matériels nécessaires.

Aspects Financiers :

La région Languedoc Roussillon (pour les événements de déroulant dans les Parcs Naturels Régionaux), les Conseils Départementaux, la DREAL et l'association Ecologistes de l'Euzière sont les principaux contributeurs financiers. Le reste des coûts est assumé par la Communauté de Communes et/ou la commune qui reçoit. Cette participation s'élève à 2 000 €.



Si vous n'êtes pas encore concerné par ce projet et que vous souhaitez organiser un « 24h de la nature » dans votre commune :

Coordinatrice Événement « 24h de la Nature »
Kellie POURE
Responsable activités grand public
Kellie.poure@euzière.org
04 67 06 83 39



Pour en savoir plus sur les activités de notre association consultez notre site internet



<http://www.euziere.org>

